



Ensemble,  
**faisons briller**  
**l'autisme**  
encore et toujours



autisme.qc.ca



## Encore et toujours...

En ouverture du 40<sup>e</sup> Mois de l'autisme, nous écrivions dans une [lettre d'opinion](#) publiée dans le journal La Presse: « Continuons (joyeusement) la mobilisation! ». Et les premiers jours du mois d'avril le furent: nos campagnes de sensibilisation résonnaient fort dans les médias et les médias sociaux, nos événements affichaient complet, des reportages misaient sur les forces plutôt que sur les mythes et les préjugés... Puis soudain, notre enthousiasme s'est heurté aux mauvaises nouvelles du front qui se sont succédé, semaine après semaine.

Nous avons lu le [témoignage bouleversant](#) des parents d'un enfant autiste et déficient intellectuel qui habitait au Jardin à Laval: « Fractures et ecchymoses inexplicables, caries et problèmes de peau faute de soins d'hygiène: selon ses parents, le petit y aurait été maltraité, négligé et privé de ses outils de communication » peut-on lire dans l'introduction de cet article qui donne le tournis. Malgré plusieurs plaintes à la DPJ, dont les conclusions sont parfois lunaires, il a fallu attendre dix mois de souffrance et de maltraitance institutionnelle pour que le centre soit fermé. À l'automne 2023, la FQA avait transmis un avis à Lionel Carmant, ministre délégué aux Services sociaux, concernant les problèmes vécus par les familles dans leurs relations avec les équipes de la DPJ. À ce jour, nous n'en avons aucune nouvelle...

Autre récit: [celui des parents d'un élève autiste](#) ayant subi des mesures de contention sans en avoir été averti. « Or le protocole de crise mis en place pour Gabriel depuis 2019 prévoit plutôt qu'il faut appeler les parents ou grands-parents dès que l'élève présente des signes de désorganisation ou encore le service de police si la situation dégénère trop rapidement. » En 2023, à la suite d'autres cas médiatisés de mauvaise utilisation des salles de retrait, nous réaffirmions notre position: il faut déployer une réglementation stricte des mesures de contrôle en milieu scolaire à l'image de celle existante dans le réseau de la santé. Le ministre de l'Éducation, Bernard Drainville avait refusé de commander une enquête publique et évoqué l'idée de concevoir un « guide de références » que l'on attend toujours...



L'école encore... En avril, la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ) a publié un rapport de synthèse du colloque Le Respect des droits des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (HDAA). Et voici ce qu'on peut y lire: « Un constat unanime se dégage des présentations et des discussions: le droit de recevoir des services éducatifs sans discrimination offerts par le réseau scolaire québécois n'est toujours pas assuré aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (HDAA). »

Cette discrimination, nous avons d'ailleurs pu l'entendre, de vive voix, lors de notre journée de formation Pédag'autisme du 13 avril. Des parents en larmes, désespérés de voir l'école de leur enfant refuser de mettre en place les mesures nécessaires à une scolarisation harmonieuse. Et à laquelle ils ont droit, indiscutablement...

N'en déplaise à plusieurs, on n'aidera pas un élève autiste en lui enlevant ses outils. On ne modifiera pas son comportement en essayant de le casser. On l'amènera à mieux communiquer en adaptant son environnement, en étant bienveillant, patient et constant dans les interventions. Et en le considérant comme une personne d'abord.

Une attitude d'ouverture qui dépasse bien évidemment le simple cadre scolaire. Car, malgré nos efforts, nos campagnes de sensibilisation ne suffisent pas. Nous sommes régulièrement interpellés par des adultes autistes démunis devant les préjugés dont ils sont victimes de la part de certains personnels du réseau de la santé, des centres de crise et d'autres organismes. « T'as pas l'air autiste », « L'autisme, c'est chez les enfants », « Tu me regardes dans les yeux, tu n'es pas autiste »...

Vous l'avez compris, aussi festif devait-il être, ce 40<sup>e</sup> Mois de l'autisme a ressemblé aux onze autres qui vont faire de 2024 une nouvelle année de mobilisation pour réclamer encore et toujours l'équité des droits pour les personnes autistes. Si certaines personnes comptaient sur notre résignation pour oublier leur inaction et leur manque de courage politique, qu'elles en soient détrompées. Nous sommes plus remontés que jamais.

Lili Plourde,  
Directrice générale de la FQA

Martine Quessy,  
Présidente de la FQA